

Justificatif généré le 18/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 18/11/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/642428

N° d'annonce : 642428

Monceau Finance Audit

Société par actions simplifiée au capital de 120.000 €

Siège social : 23, rue La Boétie 75008 PARIS

828 183 525 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 novembre 2022 :

Il a été décidé de modifier l'article 3 «Objet social» des statuts à compter du 1er janvier 2023 comme suit :

Ancienne mention :

La société a pour objet l'exercice de la profession de commissaire aux comptes dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes.

Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Elle peut notamment détenir des participations de toute nature, sous le contrôle la Compagnie régionale des commissaires aux et dans les conditions fixées par le règlement intérieur de la Compagnie des Commissaires aux comptes.

Nouvelle mention :

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

Audit et conseil pour la gestion des affaires et des entreprises

Conseils en organisation et procédures

Mise à disposition de procédures informatiques et d'outils de gestion

L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et bien immobiliers, la prise de participation et la gestion de valeurs mobilières

Les articles 2 « Dénomination sociale », 14 « Cessation d'activité d'un professionnel associé », 15 « Président », 16 « Directeurs généraux » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Paris

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJMwlbGz

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJMwlbGz>

